

MRC DE D'AUTRAY  
MUNICIPALITÉ DE LANORAIE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Lanoraie tenue au 57, rue Laroche, mardi 30 mai 2022 à 20 h 3.

Sont présents : mesdames Lyne Clermont, Marie-Ève Mondor, Lucie Ouellet, Josée Castonguay conseillères, et messieurs Martin Lavallée, François Boisjoly, conseillers, sous la présidence de monsieur André Villeneuve, maire.

Assiste également à la séance, monsieur Marc-André Maheu, directeur général et greffier-trésorier, à titre de secrétaire de la séance.

**2022-05-182**

**AVIS DE CONVOCATION**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly  
APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Ève Mondor  
ET RÉSOLU

Que l'avis de convocation soit adopté tel que lu :

1. Dépôt et avis de motion du projet de règlement relatif au quai municipal;
2. Dépôt et avis de motion du projet de règlement amendant le règlement 107-2020 – Tarification du quai municipal.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-05-183**

**VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly  
APPUYÉ PAR la conseillère Lucie Ouellet  
ET RÉSOLU

Que la séance extraordinaire soit ouverte à 20 h 3.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-05-184**

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU QUAI MUNICIPAL**

---

La conseillère Josée Castonguay donne avis de motion indiquant qu'un membre du conseil pourra proposer à la prochaine séance ou à toute autre séance subséquente du conseil un projet de règlement relatif au quai municipal.

La conseillère Josée Castonguay dépose le projet de règlement numéro 120-2022 intitulé Règlement relatif au quai municipal, qui sera adopté à une séance subséquente.

**2022-05-185**

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 107-2020 – TARIFICATION DU QUAI MUNICIPAL**

---

La conseillère Marie-Ève Mondor donne avis de motion indiquant qu'un membre du conseil pourra proposer à la prochaine séance ou à toute autre séance subséquente du conseil un projet de règlement amendant le règlement 107-2020 pour l'ajout de la tarification pour l'accès au quai municipal et la majoration des tarifications pour les travaux publics et compteurs d'eau.

La conseillère Marie-Ève Mondor dépose le projet de règlement numéro 107-2-2022 intitulé Règlement amendant le règlement 107-2020 – Tarification du quai municipal et majoration des tarifications pour les travaux publics et compteurs d'eau, qui sera adopté à une séance subséquente.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE 20 H 10 À 20 H 16

2022-05-186      LEVÉE DE LA SÉANCE

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly  
APPUYÉ PAR la conseillère Lucie Ouellet  
ET RÉSOLU

Que la séance soit levée à 20 h 16.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

---

André Villeneuve, maire

---

Marc-André Maheu, directeur général et greffier-trésorier

*Je, André Villeneuve, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

*André Villeneuve, maire*